

NOTE D'ANALYSE

CEG

CENTRE D'ÉTUDES
JACQUES GEORGIN

POLITIQUE ÉTRANGÈRE : DANS UN ENVIRONNEMENT INSTABLE, L'EUROPE DOIT CONSTRUIRE UN MONDE PLUS JUSTE

Charles-Etienne Lagasse



DANS UN ENVIRONNEMENT INSTABLE, L'EUROPE DOIT CONSTRUIRE UN MONDE PLUS JUSTE

Le CEG a produit deux notes qui visent à proposer un nouveau modèle de politique étrangère. Dans cette note, nous démontrerons que la complexité de la situation internationale en 2018 doit inciter notre pays à adopter une méthode globale, européenne et commune pour répondre au mieux aux enjeux internationaux du 21^{ème} siècle.

Dans une deuxième note, parlerons des manières de faire évoluer notre politique de coopération au développement. Nous traiterons également de la politique étrangère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, un sujet souvent peu considéré.

LES PRINCIPES

CONSTATS

- **La guerre est présente en de trop nombreux points de la planète.** En particulier, en Afrique (Mali, Centrafrique, Nigeria, Zone des Grands Lacs, Corne de l'Afrique, au Moyen-Orient (Syrie, Irak, conflit israélo-palestinien), dans la péninsule arabique (Yémen) et en Europe orientale (Ukraine). La guerre froide, entre la Russie et l'Occident a été rallumée. Les printemps arabes ont été un échec, sauf en Tunisie. Mais, là aussi, le danger terroriste islamiste menace, depuis la Libye voisine où règne le plus grand chaos ;
- Depuis la **fin du monde bipolaire**, notre environnement est devenu plus dangereux : les menaces ne viennent plus seulement du regain de la guerre froide et du terrorisme islamiste, mais de l'isolationnisme étatsunien, qui considère l'Europe comme un « ennemi économique » et un poids militaire ;
- **Les Etats sont de moins en moins en mesure d'agir seuls** ; ceci est particulièrement vrai pour les Etats européens ; divisés, ils ne peuvent rien pour défendre leurs valeurs et leurs intérêts face aux grandes puissances établies ou émergentes ;

L'Europe est non seulement **victime de ses divisions**, mais également d'erreurs graves de certains de ses membres ou de ses alliés. Trop souvent, son rôle international se limite à réparer les pots cassés, illustrant ainsi l'adage : « Les Etats-Unis combattent, l'ONU parle et l'Europe paie ».

Après une montée en force des droits de l'homme et du principe du devoir d'ingérence humanitaire, il faut constater un **recul des valeurs face aux « démocraties autoritaires »**, c'est-à-dire des régimes qui pratiquent les procédures des démocraties représentatives, mais encadrent fortement les libertés politiques et développent une politique de repli égoïste voire nationaliste;

- Globalement, le monde est devenu plus riche mais les **inégalités** ont crû tant entre les Etats qu'à l'intérieur de ceux-ci ;
- Les formes de conflits internationaux ont évolué ; les **guerres** sont devenues **asymétriques** ; cette nouvelle situation nous oblige à mettre en balance la défense de notre sécurité avec celle de nos libertés ;

DANS UN ENVIRONNEMENT INSTABLE, L'EUROPE DOIT CONSTRUIRE UN MONDE PLUS JUSTE

- La globalisation a entraîné une uniformisation culturelle sous la pression anglo-saxonne, mais également des **revendications autonomistes et identitaires**, voire une résurgence des nationalismes ;
- Notre politique internationale est régulièrement confrontée à une **contradiction** interne : au nom de la défense des valeurs et des droits de l'homme, les pays démocratiques devraient sanctionner les Etats qui ne les respectent pas ; au nom de la défense de leurs intérêts économiques, voire de leur sécurité, ils sont souvent empêchés de le faire ;
En sens inverse, **l'Etat belge** qui se targue de donner des leçons de droits de l'homme au monde entier, ne respecte pas les traités ni les arrêts relatifs aux droits des minorités ;
- Les **politiques d'aide au développement et aux réfugiés** sont au centre d'interrogations : jusqu'où doit aller la solidarité ? Au-delà de l'Etat-Nation sans doute, mais peut-on accueillir toute la misère du monde ? Quels sont les rôles respectifs des Etats et des individus ?

NOS PROPOSITIONS : transposer au plan international les principes défendus au plan interne

Les principes de base :

- **Refuser l'humiliation de l'autre**, le reconnaître dans sa spécificité ; la dialectique de l'histoire a montré que l'humiliation d'un peuple entraînait une réaction potentiellement explosive ;
- Organiser **l'égal accès aux potentialités de développement** ;
- La reconnaissance de l'autre doit aussi se faire dans le **respect des valeurs universelles** (ONU) et sous contrôle de juridictions internationales ;
- La **réciprocité**.

Les droits de l'homme sont des valeurs universelles et non pas des valeurs occidentales ; ils ne peuvent être l'otage de la diversité culturelle, par ailleurs elle-même importante.

Il faut exiger le **respect des décisions de justice** et des recommandations internationales en matière de droits linguistiques. L'Etat de droit implique que l'Etat et ses entités fédérées, au même titre que tout citoyen, respectent la loi et les décisions de justice qui s'imposent à eux.

Quelle attitude adopter devant les Etats qui violent les valeurs universelles et les droits de l'homme ?

La réponse n'est pas simple car nos pays ne peuvent casser leurs relations diplomatiques, économiques et culturelles avec tous les Etats qui ne se conforment pas intégralement à toutes les résolutions de l'ONU.

DANS UN ENVIRONNEMENT INSTABLE, L'EUROPE DOIT CONSTRUIRE UN MONDE PLUS JUSTE

On peut tout au plus établir une liste d'interventions graduées et/ou alternatives dont le panachage peut être utile, mais à condition qu'elles soient respectées par l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne.

- Action diplomatique bilatérale ;
- Action diplomatique multilatérale ;
- Mesures de diplomatie publique incluant l'offre d'expertises et diverses formes de soutien à la société civile ;
- Mesures symboliques, telles que le boycott de manifestations dans le pays critiqué ;
- Exclusion du pays critiqué de certains événements internationaux ;
- Sanctions économiques ;
- En dernier ressort : interventions militaires, notamment dans le cadre des missions de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD).

La politique internationale doit être envisagée de manière globale

Plus que jamais, nos relations internationales doivent être conçues dans toutes leurs dimensions et ne peuvent se limiter à l'action d'un seul ministère des affaires étrangères. **Elles impliquent une dimension politique, militaire, agricole, commerciale, économique, culturelle, écologique, de coopération au développement.** En Belgique, elles doivent tenir compte du partage des compétences institutionnelles et notamment du rôle des entités fédérées. Mais le niveau national doit être dépassé au profit d'une politique étrangère commune européenne.

L'impuissance des États européens limités à leurs propres forces les oblige à construire une politique internationale commune.

CONSTATS

Il faut oser dire les erreurs européennes :

- Les **guerres dans l'ex-Yougoslavie** dans les années 90 n'ont pu se terminer qu'après une intervention diplomatique américaine, les accords de Dayton (14 décembre 1995). Cette intrusion a conduit, en 1999, à la guerre du Kosovo menée par l'OTAN contre la Serbie. C'est ainsi que les intérêts de l'OTAN ont pris le pas sur ceux de l'UE, qui venait à peine de ratifier son traité de Maastricht. Les conséquences du dépeçage de la Yougoslavie n'en finissent pas de faire sentir leurs effets sur l'UE qui soutient des nouveaux Etats sous perfusion financière internationale et à la démocratisation laborieuse. Les

DANS UN ENVIRONNEMENT INSTABLE, L'EUROPE DOIT CONSTRUIRE UN MONDE PLUS JUSTE

mafias profitent de cette manne. La guerre -non couverte par l'ONU- de l'OTAN au Kosovo et la partition non négociée de ce territoire a fourni de bonnes raisons à la Russie pour reconnaître comme entités indépendantes l'Abkhazie, l'Ossétie du sud et plus tard la Crimée.

- Dans **plusieurs pays arabes**, durant la guerre froide, les occidentaux ont préféré soutenir des dictatures, voire des mouvements islamistes, par peur de la contagion communiste, avec comme conséquence que l'opposition démocratique s'est retrouvée exilée ou emprisonnée. A la chute du mur de Berlin, la voie était ouverte pour l'islamisme radical, qui a capitalisé des adhésions par ses réseaux de services sociaux et a même profité des réformes démocratiques pour accéder légalement au pouvoir.

Le bassin méditerranéen est une zone très sensible sur le plan géopolitique et géostratégique. Les échecs des relations euro-méditerranéennes se sont additionnés, depuis 25 ans. Le processus de Barcelone a été lancé en novembre 1995 et a donné naissance à une alliance reposant sur les principes de l'appropriation commune, du dialogue et de la coopération. Malgré les dizaines de milliards déversés par l'UE et la Banque européenne d'investissement vers les dix pays partenaires, ce processus n'a pas permis aux Etats du sud de décoller de manière spectaculaire. Les régimes tunisien, égyptien, libyen ont été balayés. Quant à la Syrie, elle est en guerre civile depuis plus de huit ans.

Le bilan de l'Union pour la Méditerranée est pour le moins mitigé. Les procédures trop lourdes et trop de pays sont impliqués. L'échec des printemps arabes a porté un coup fatal à ces processus dont plus personne, ou presque, ne parle.

- Les élargissements successifs et précipités de l'OTAN vers l'Est en dépit des promesses en sens contraire faites aux dirigeants soviétiques ont renforcé le sentiment d'encerclement de la Russie, déjà humiliée par les désastres politiques et économiques des années '90.

NOS PROPOSITIONS

Une politique européenne plus indépendante et raisonnable.

Le réveil de tensions liées à la subsistance d'anciennes visées impérialistes (USA et Russie) doit pousser l'Europe à **développer une approche politique plus indépendante et raisonnable**. Elle doit trouver sa place propre face à la Russie, à la Chine, et aux autres puissances émergentes. Elle doit cesser de dépendre systématiquement des USA, en créant une vraie politique européenne de défense et une politique extérieure qui lui soit propre.

Les Européens de s'exprimer d'une seule voix sur un plus grand nombre de crises et ainsi de bénéficier d'une plus grande audience sur la scène internationale.

Promouvoir une politique d'apaisement à l'Est de l'Europe

DANS UN ENVIRONNEMENT INSTABLE, L'EUROPE DOIT CONSTRUIRE UN MONDE PLUS JUSTE

L'UE doit promouvoir une politique d'apaisement sur notre continent (Ukraine, Russie) et même dans le Caucase. La géographie ne doit pas être oubliée. La Russie est voisine de l'UE qui a intérêt à avoir, à sa frontière orientale un État prospère susceptible de constituer un partenaire commercial dynamique.

La politique euro-méditerranéenne

Le Dialogue euro-méditerranéen ne concerne pas que les pays européens riverains de la Méditerranée. Après tout, par sa composition démographique, la Belgique est devenue méditerranéenne.

Au lieu d'être un mouvoir pour les migrants clandestins, **le bassin méditerranéen peut devenir un espace d'entente, de paix, de dialogue et de coopération** entre le Nord dit « riche » et le Sud dit « pauvre ».

L'Union Européenne doit donc travailler en bilatéral tout en favorisant les coopérations régionales.

La coopération doit porter tant sur le développement économique, la formation professionnelle, les énergies renouvelables (qui nécessitent un plan ambitieux gagnant-gagnant), mais aussi sur ces porteurs de modernité que sont l'enseignement supérieur, la culture, la recherche, l'audiovisuel et la presse.

Une attention particulière mérite d'être portée à la **Tunisie**, seul pays rescapé des printemps arabes de 2011. Ceci, d'autant plus que le terrorisme islamiste ne cesse de s'en prendre à cet Etat voisin de la Libye tombée depuis 2011 dans le chaos le plus complet.

La situation en matière d'immigration complique encore la question. Le problème de l'immigration doit d'abord être traité en amont. Face à ces drames humains en méditerranée, dont les causes et les effets sont d'origine politique, les pays de l'espace maghrébo-sahélien et de l'UE doivent élaborer un nouveau projet régional de coopération au profit de leurs peuples.

Les pays de l'espace maghrébo-sahélien et l'UE devraient élaborer un « plan Marshall », qui doit inclure un plan conjoint d'exploitation des **énergies renouvelables**. Ce projet, qui servira de trait d'union entre le Sahara d'hier et celui d'aujourd'hui et de demain, s'assignera un but de promotion économique et sociale. L'exploitation des richesses de cet espace saharien devra d'abord et avant tout contribuer à l'amélioration des conditions de vie des communautés nord-africaines et européennes dans le cadre d'une plateforme mettant en commun les capitaux, la technologie et le savoir-faire européens d'une part, les richesses enfouies dans ce Sahara et les ressources humaines locales de l'autre.

Il est évident qu'un effort en investissements publics et privés doit être réalisé en faveur d'une solution équitable, en ce sens que les ressources tirées de l'exploitation des matières premières seront consacrées à l'homme et à l'infrastructure du milieu au sein duquel il évolue.

Nous devons aider à la constitution de vrais Etats, financés par une vraie fiscalité, avec une vraie sécurité juridique, offrant de vraies démocraties et de vrais marchés dans les pays pauvres. Ce

DANS UN ENVIRONNEMENT INSTABLE, L'EUROPE DOIT CONSTRUIRE UN MONDE PLUS JUSTE

serait mieux que de se concentrer sur la répartition des réfugiés, la destruction des bateaux, et le sauvetage souvent raté de milliers de naufragés, ou de continuer à entretenir la perte par les pays pauvres de leurs individus au meilleur potentiel. Assurer la paix et la viabilité économique de chaque Etat, c'est supprimer 99% de nos problèmes d'immigration clandestine.

Concernant le **conflit israélo-palestinien**, la politique européenne doit se fonder sur quelques principes de base : dans l'immédiat : respect des décisions des Nations-Unies ; à moyen terme, soutien à tout projet conjoint (israélo-palestinien) orienté vers la constitution d'un espace dont la pacification et la mise en valeur pourraient entraîner richesse et développement pour les deux partenaires; à plus long terme, soutien à l'élaboration d'un modèle institutionnel combinant autonomie et coopération des deux peuples.

Une relation particulière avec l'Afrique

L'histoire, la géographie, comme les destins partagés commandent une relation privilégiée avec les pays africains.

Le partenariat Europe-Afrique doit être global : politique, économique, culturel, et s'inspirer des principes que nous énumérerons lorsque nous parlerons de la coopération au développement.

Une coopération globale avec l'Asie

Tenant compte des nouvelles réalités géostratégiques, l'Europe doit construire avec l'Asie un partenariat structuré et durable. **L'ASEM (Dialogue Asie-Europe)** est le principal espace multilatéral pour un tel partenariat, axé autour de trois piliers : défis politiques et sécuritaires, partenariats économiques et financiers et liens culturels et sociaux (avec l'ASEF -Fondation Asie-Europe pour ce dernier volet).

Renforcer la diplomatie publique européenne.

Les outils traditionnels de la politique étrangère sont nécessaires, mais l'UE doit renforcer son attractivité par un **recours accru à la diplomatie publique**. Celle-ci consiste à promouvoir ses intérêts et ses valeurs par des voies non contraignantes : il s'agit d'atteindre ses objectifs en les rendant attractifs voire désirables par les autres populations.

Parmi la palette d'instruments de ce « *pouvoir intelligent* »¹ figurent la coopération en matière de culture, de langue, de presse, d'éducation et de formation, de soutien à l'Etat de droit, mais aussi les grands événements sportifs ou scientifiques.

Certains pays l'ont bien compris depuis longtemps ; et les puissances émergentes investissent considérablement dans ces secteurs. Pour l'UE, les dispositifs existent, mais restent sous-utilisés.

Pour l'Union européenne, la défense de ses valeurs fondamentales fait partie de cette diplomatie publique.

¹ Le « smart power » par comparaison avec le « hard power ».

CEG

CENTRE D'ÉTUDES JACQUES GEORGIN

127, chaussée de Charleroi
1060 Bruxelles

Tél. 02 533 30 16
Télec. 02 539 36 50
chverbist@cejg.be

www.cejg.be

 [cejgdefi](https://www.facebook.com/cejgdefi)